

14 546

1 9 2 0

Procès-Verbal
N° 1.

COMMISSION DES FINANCES



Séance du Jeudi 29 Janvier 1 9 2 0.

La Séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. RIBOT.

M.M. RIBOT, DEBÈRE, MILAN, (Secrétaire), LINTILHAC, DOUMER, FERNAND DAVID, RENOULT, HENRY BERRENGER, JEAN MOREL, THIERRY, PERCHOT, CLEMENTEL, MARAUD, LEBRUN, BIENVENU-MARTIN, BOUDENOOT, RAPHAËL-GEORGES LEVY, HENRY CHERON, NOULENS, CHASTENET, ANTONIN DUBOST, LUCIEN HUBERT, LUCIEN CORNET, ALBERT PEYRONNET, BERTHELOT, TOURON, MILLIES-LACROIX, Général HIRSCHAUER, JEANNENEY, DELONCLE, ROULAND, BRARD, DAUSSET, DE SELVES, HENRY MICHEL, assistent à la séance.

I.- ELECTION DU BUREAU.

M. LE PRESIDENT, - propose à la Commission de procéder à l'élection du Bureau.

M. MILLIES-LACROIX, - expose que plusieurs de ses collègues lui ont demandé de poser sa candidature à la présidence. IL invoque, à l'appui de sa candidature, les travaux importants qu'il a dû accomplir en qualité de Rapporteur Général, la tenacité et l'indépendance dont il a donné la preuve à maintes reprises ainsi que les résultats qu'il a pu obtenir: - par exemple l'économie de quelques centaines de millions.

Si la Commission veut bien lui faire l'honneur de l'appeler à diriger ses travaux, il fera tous ses efforts pour se montrer digne de ses prédécesseurs et pour sauvegarder, surtout la dignité du Sénat, dans l'accomplissement de son oeuvre constitutionnelle.

M. PAUL DOUMER

- ne croyait pas qu'il fût d'usage de poser sa candidature; suivant toutefois l'exemple de son honorable collègue, il se borne à rappeler son passé financier, comme ministre des finances, président et rapporteur général de la Commission du Budget: il croit à peine nécessaire d'ajouter que, si la Commission le désigne, il consacrera toute son activité à sa mission et s'efforcera de faire en sorte que la Commission joue devant le Sénat et devant le Pays le rôle qui lui est dévolu.

Il est procédé au scrutin.

1er TOUR.

- Un premier tour donne les résultats ci-après:

Nombre de votants: 36
Bulletins blancs ou nuls: 1
Majorité absolue des suffrages exprimés: 18

Ont obtenu :

M.M. MILLIES-LACROIX:.. 14 voix
DOUMER:..... 15 voix
ANTONIN DUBOST:.. 4 voix
M. RIBOT:..... 2 voix
Bull. Blancs:.... 1 "

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour de scrutin; les résultats suivant sont proclamés :

2ème TOUR.

Nombre de votants:..... 36
Bulletins blancs ou nuls:..... 2
Suffrages exprimés:..... 34
Majorité absolue:..... 18

Ont obtenu :

M.M. DOUMER:..... 16 voix
MILLIES-LACROIX : 17 "
ANTONIN DUBOST:.. 1 "
Bull. Blancs:.... 2 "

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un 3ème tour de scrutin, (à la majorité absolue.)

M. Le Président proclame les résultats ci-après :

3ème TOUR.

M.M. P. DOUMER:.....	17 voix
MILLIES-LACROIX:..	18 voix
ANTONIN DUBOST:...	1 "

En conséquence, M. MILLIES-LACROIX est proclamé président de la Commission des Finances.

ELECTION des VICE - PRESIDENTS.

M. LINTILHAC

- pose sa candidature à la vice-présidence de la Commission dont il fait partie depuis quinze années.

Sur la proposition d'un grand nombre de Sénateurs, il est proposé par acclamations à l'élection des vice-présidents et des secrétaires.

M.M. DE SELVES, Alex. BERARD, et P.DOUMER, v.- présidents sortants, sont élus à l'unanimité, ainsi que M. Eug. LINTILHAC.

M.M. Alb. PEYRONNET, LUCIEN HUBERT, CHASTENET, et CH. DELONCLE, sont élus secrétaires à l'unanimité - le nombre des secrétaires étant ramené de 5 à 4, sur la proposition de M. TOURON.

M. RIBOT

- invite le bureau définitif à remplacer le bureau provisoire.

PRESIDENCE de M. MILLIES-LACROIX.

Allocution de M. le Président.

M. LE PRESIDENT.-

- Messieurs,

Il est de mon devoir d'exprimer à la Commission des Finances toute la gratitude du bureau pour la haute marque de confiance que vous venez de lui donner. En ce qui me concerne personnellement, je tiens à vous renouveler l'assurance que j'avais donnée tout à l'heure, lorsque j'ai posé ma candidature, à la demande d'un certain nombre de mes collègues.

La situation financière dans laquelle nous laisse le traité de paix, après les cinq années de guerre que nous avons traversées, est, on peut le dire, effroyable. Je ne crois pas que les Gouvernements qui se sont succédé aient suffisamment éclairé le Parlement et le Pays sur les charges financières colossales que va lui laisser la période que nous avons traversée.

La Commission des Finances, en diverses circonstances, avait demandé au Gouvernement précédent de donner aux Chambres, à ce sujet, tous les éclaircissements, tout récemment, la Commission des Finances a jugé nécessaire de faire devant le Sénat, toute la lumière sur la situation qui nous est faite. On a reproché, à l'époque, au Rapporteur Général ce que l'on imputait à son pessimisme; on lui a même reproché de jeter la panique, d'avoir fait des déclarations susceptibles de jeter la panique dans le pays.

Or, des documents qui nous ont été récemment distribués par le Gouvernement précédent, il résulte que tout ce que la Commission des Finances avait révélé à la Haute Assemblée se trouve complètement vérifié.

Les exercices financiers qui vont s'ouvrir sont pleins de périls; nous allons avoir à faire face à une tâche considérable et à faire preuve d'un très grand courage. Vous serez à la hauteur de cette tâche; Messieurs le Rapporteur Général et les Rapporteurs spéciaux auront, non pas seulement à examiner les propositions qui seront faites par le Gouvernement, mais encore à contrôler tous les actes qui auront été accomplis, toutes les dépenses qui auront été faites, à les contrôler, non pas seulement dans

le passé, mais même au jour le jour, afin d'éviter que les abus qui se sont fatalement introduits dans les administrations publiques pendant les années de guerre et qui ont encore persisté pendant l'année qui a suivi continuent à se produire.

C'est dans cet esprit que je travaillerai et que votre Bureau aura l'honneur de diriger vos travaux.

Ceci dit, il me reste, Messieurs, à vous exprimer une gratitude profonde, je ne trouverais pas de paroles pour la traduire en ce moment-ci.
(Très-bien ! Très-bien!)

La Commission décide ensuite qu'il sera procédé à la nomination du Rapporteur général.

PLUSIEURS VOIX.-- M. DOUMER !

M. LE PRESIDENT.-- -Y a-t-il contestation ?...

M. CHERON.-- - Je ne sais pas si M. DOUMER est candidat. S'il ne l'était pas, je me permettrais de poser ma candidature, en rappelant qu'à trois reprises, j'ai été Rapporteur Général de la Commission du Budget.

M. DOUMER.-- Puisque l'on me presse toujours, si la Commission des Finances le désire, j'accepterai d'être Rapporteur Général.

M. CHERON.-- Je n'ai pas l'habitude de poser ma candidature contre des collègues plus anciens que moi; M. DOUMER est candidat, je ne pose pas ma candidature.

/ M. P. DOUMER est nommé Rapporteur Général
à l'Unanimité/.

La Commission ajourne à la prochaine séance
la nomination des rapporteurs spéciaux, sur la pro-

position de M. le Général HIRSCHAUER.

Elle nomme ensuite M. CHERON, à l'unanimité, Vice-Président, en remplacement de M. DOUMER, nommé Rapporteur Général.

M. LE PRESIDENT - expose qu'afin de permettre à leurs nouveaux collègues de se rendre compte à l'avance de l'objet des divers rapports à répartir, une liste de ces rapports sera adressée, avant la prochaine séance, à chacun des membres de la Commission.

M. CHASTENET - demande que, afin de permettre à chacun des Membres de la Commission de coopérer à l'oeuvre commune, certains rapports soient l'objet, le cas échéant, d'une division par matières.

M. LE PRESIDENT - répond que cette répartition sera examinée au cours de la séance pendant laquelle il sera procédé à la répartition.

La prochaine séance est fixée au Mardi 3 Février, à 14 heures trente.

La séance est levée à 5 heures 40 minutes.

Le Président de la Commission des Finances,

